

# COMMUNIQUE DE PRESSE



Mardi 19 septembre 2017

## Une chaîne humaine pour protéger les bandes cyclables

### Jeudi 21 septembre : opération chaîne humaine

- Lieu : Cours Gambetta, entre le pont de Guillotière et la place Gabriel Péri
- Horaire : à partir de 8h, formation de la chaîne humaine
- Tractage et interpellation des automobilistes

### Le vélo, un moyen agréable et efficace pour se déplacer en ville

Lors de son discours à la convergence vélo, David Kimelfeld a confirmé les ambitions de la Métropole de Lyon : "la dynamique actuelle sera maintenue, nous atteindrons les 1000 km en 2020".

De nombreux lyonnais utilisent ces aménagements cyclables pour se rendre au travail, car le vélo c'est pratique, c'est agréable, "c'est joyeux" disait le président de la métropole dimanche dernier.

Pratique et agréable tant que la bande est circulaire... Car une minorité d'automobilistes indécents n'hésitent pas à stationner sur les bandes cyclables.

### Une infraction et une mise en danger des cyclistes !

Les cyclistes lyonnais sont confrontés quotidiennement à ce qu'ils ont baptisé les #GCUM (garé comme une m...). Ce que certains automobilistes perçoivent comme de petites incivilités, sont des infractions qui mettent en danger les cyclistes en les obligeant à se déporter de bande cyclable.

C'est la raison pour laquelle, depuis 2015, le stationnement sur un aménagement cyclable est considéré comme très gênant et est sanctionné par une **amende de 135€**. De plus, en cas d'accident, la responsabilité des automobilistes peut être engagée : à Strasbourg, deux conducteurs ont été condamnés, début 2017, à six mois de prison avec sursis pour homicide involontaire sur une jeune cycliste. Mais cela ne dissuade pas tous les automobilistes.

Certains cyclistes sont donc contraints de modifier leur trajet pour éviter les secteurs les plus concernés. D'autres préfèrent se mettre en infraction en circulant sur le trottoir là où ils ne se sentent pas en sécurité.

## **Sensibiliser le grand public et dénoncer le manque de volonté politique.**

Aujourd'hui, l'association d'usagers de la bicyclette "La Ville à Vélo", souhaite :

- Sensibiliser le grand public sur la nécessité de respecter les bandes cyclables.
- Dénoncer le manque de volonté politique pour lutter contre le stationnement sur les aménagements cyclables, qui met en danger les cyclistes et entrave la politique cyclable de la métropole.

En réalisant une chaîne humaine sur le cours Gambetta, le long d'une bande cyclable particulièrement encombrée de véhicule en stationnement, les militants cyclistes vont sécuriser l'aménagement et permettre à ceux qui se rendent au travail (6000 vélos par jour sur cet axe !) d'emprunter ce couloir sans se mettre en danger.



- Association d'usagers du vélo pour Lyon et son agglomération
- Objectif : rendre plus sûrs et plus efficaces les déplacements à vélo
- Organisation : plusieurs représentants et/ou des référents pour chaque arrondissement et commune limitrophe + un bureau dynamique
- **Contact presse** : Julien MAZILLE 06 18 51 18 01